



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 14 février 2006
N° CERTA-2006-AVI-076

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans le système d'exploitation AIX

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2006-AVI-076>

Gestion du document

Référence	CERTA-2006-AVI-076
Titre	Vulnérabilité dans le système d'exploitation AIX
Date de la première version	14 février 2006
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité IBM IY81424 et IY81476
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Elévation de privilèges.

2 Systèmes affectés

- AIX 5.2 ;
- AIX 5.3.

3 Résumé

Une vulnérabilité du système d'exploitation AIX permet à un utilisateur local d'élever ses privilèges.

4 Description

Une vulnérabilité dans la commande `arp` du système d'exploitation AIX permet à un utilisateur local mal intentionné d'élever ses privilèges par le biais d'un paramètre malicieusement constitué passé en argument à cette commande.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité IBM IY81424 du 14 février 2006 :
<http://www.1-ibm.com/support/docview.wss?uid=isg1IY81424>
- Bulletin de sécurité IBM IY81476 du 14 février 2006 :
<http://www.1-ibm.com/support/docview.wss?uid=isg1IY81476>

Gestion détaillée du document

14 février 2006 version initiale.